

**DÉCISION DE RELANCE DE L'APPEL À CANDIDATURE
INTERNE ET EXTERNE
CHEF(FE) DU DÉPARTEMENT STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE
DIRECTION STRATÉGIE, PLANIFICATION ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le Directeur Général de l'Office National Des Aéroports

- Vu la Loi n°14.89 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National des Aéroports ;
- Vu le Décret n° 2.89.480 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) pris pour l'application de la Loi n°14.89 ;
- Vu la Loi n°35-09 modifiant la Loi n°25-79 telle qu'elle a été modifiée du 26 Safar 1431 (11 février 2010), relative à l'Office National Des Aéroports ;
- Vu le Dahir n° 1.24.31 du 10 Dhou Al Hijja 1445 (17 Juin 2024) portant nomination de Monsieur Adel EL FAKIR en qualité de Directeur Général de l'Office National Des Aéroports ;
- Vu l'organisation de l'Office National Des Aéroports en vigueur ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n° 07.2013 du 29 Avril 2013 et la procédure n°DCH.PS09.9.028/03 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics ;
- Vu la décision portant infructueux le poste en question ;

D E C I D E

ARTICLE UN/- OBJET

L'Office National Des Aéroports relance l'appel à candidature interne et externe pour occuper le poste de **Chef(fe) du Département Stratégie et Développement Durable** au sein de la **Direction Stratégie, Planification et Développement Durable**. L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats (es) internes et externes remplissant les conditions d'éligibilité stipulées par l'article 3 de la présente décision.

ARTICLE DEUX/- MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

1. Missions :

- Superviser l'élaboration, la mise à jour et le suivi de l'exécution des plans stratégiques ;
- Superviser la réalisation des études à caractère stratégique ;
- Assurer la réalisation des études en matière du développement durable et le reporting des actions y afférentes en coordination avec les entités concernées.

2. Activités principales :

2.1 Volet « Technique » :

- Assurer l'élaboration du plan stratégique ;
- Assurer l'évaluation périodique de l'état de réalisation des objectifs des axes stratégiques ;
- Assurer la réalisation des études et des analyses à caractère stratégique en relation avec les activités de l'ONDA ;
- Superviser la participation de l'ONDA aux études, réunions et réflexions externes à caractère stratégique en lien avec les activités de l'ONDA ;



- Superviser la participation de l'ONDA à la réalisation des schémas du développement des aéroports en coordination avec la DGAC et les directions concernées de l'ONDA ;
- Superviser l'intégration des plans du développement des aéroports aux plans de planification des territoires (SDAU, PA, PDR, ..., etc.) ;
- Représenter l'ONDA, sur demande de la hiérarchie, lors des études, réflexions et réunions externes à caractère stratégique portant sur des thématiques en lien avec les activités de l'ONDA ;
- Proposer la politique générale de l'ONDA en matière du développement durable ;
- Coordonner le reporting des réalisations de l'ONDA en matière du développement durable en concertation avec les entités concernées ;
- Superviser la réalisation des études d'impact sur l'environnement des grands projets de développement des aéroports ;
- Réaliser les tâches à caractère transversal et traiter tout dossier en relation avec les missions de l'entité, confié par la hiérarchie.

2.2 Volet « gestion des moyens humains » :

- Définir les objectifs de l'équipe placée sous sa hiérarchie et procéder à son évaluation ;
- Organiser la délégation de ses propres responsabilités ;
- Animer le personnel de son entité et veiller à son développement ;
- S'assurer que le personnel relevant de sa responsabilité ait suivi les formations adéquates ;
- Identifier les risques relatifs aux dangers qui peuvent nuire à la santé ou détériorer les conditions de travail du personnel de son entité et mettre en place les actions correctives pour les réduire ;
- Être le(la) garant(e) principal(e) de la continuité de service dans les domaines relevant de sa compétence ;
- Participer, selon les besoins, à l'ensemble du processus de recrutement, incluant les concours, les commissions des sélections ainsi que les épreuves écrites et orales.

2.3 Volet « contrôle interne et des performances » :

- S'assurer de l'identification et de l'évaluation des risques liés aux processus internes de son entité et de la mise en place des plans de contrôle appropriés ;
- S'assurer du respect strict des procédures de son entité et en assurer une amélioration continue ;
- Elaborer et gérer les budgets d'investissement et de fonctionnement de son entité ;
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation du patrimoine de son entité ;
- Veiller à l'élaboration du tableau de bord des performances de son entité et en assurer le suivi.

ARTICLE TROIS /- PROFIL RECHERCHE

Les candidats (es) doivent remplir les conditions suivantes :

Pour les candidats (es) internes

Niveau d'études requis	• Bac+5ans au minimum en toutes spécialités confondues ou classé(e) à une échelle supérieure ou égale à C4.
Nature de l'expérience recherchée	• Expérience minimale de 8 ans en conseil en stratégie ou pilotage des études et projets à caractère stratégique ou développement durable ou équivalent idéalement dans le secteur aéroportuaire.





Pour les candidats (es) externes

Niveau d'études requis	• Bac+5ans au minimum en toutes spécialités confondues.
Nature de l'expérience recherchée	• Expérience minimale de 8 ans en conseil en stratégie ou pilotage des études et projets à caractère stratégique ou développement durable ou équivalent idéalement dans le secteur aéroportuaire.

ARTICLE QUATRE/- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

Pour les candidats (es) internes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...);
- Lettre de motivation assortie obligatoirement de l'avis du chef hiérarchique sur les compétences professionnelles ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat suggère pour le poste pourvu.

Pour les candidats (es) externes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...);
- Lettre de motivation ;
- Copies du(es) Diplôme (s) ;
- Attestation précisant la spécialité du diplôme le cas échéant ;
- Copies du(es) attestations de travail justifiant la nature et le nombre d'années d'expérience demandées ;
- Copies de la CIN ;
- Déclaration CNSS pour les personnes affiliées ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat (e) suggère pour le poste pourvu.

ARTICLE CINQ ET DERNIER/- MODALITE DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent renseigner leurs dossiers de candidature sur le lien suivant : https://econcours.brainman.ma/cmp/ONDA_2026 (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu), du **29 Avril 2026** au **13 Mai 2026** date de rigueur.

Adel El Fakir
Directeur Général
Office National Des Aéroports
المكتب الوطني للمطارات
Direction Générale
OFFICE NATIONAL DES AEROPORTS